



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Quarantième session

Ottawa, Ontario, Canada, 15 – 18 mai 2012

Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation
des aliments biologiques

Ajout du spinosad, de l'octanoate de cuivre, et du bicarbonate de potassium à l'Annexe 2,
Tableau 2

COMMENTAIRES À L'ÉTAPE 3

COMMENTAIRES DES :
États-Unis d'Amérique

États-Unis d'Amérique

Les États-Unis sont favorables à l'inclusion du spinosad, de l'octanoate de cuivre et du bicarbonate de potassium à l'Annexe 2.

Le groupe de travail électronique a recommandé l'ajout de ces substances en se fondant sur les critères établis dans la Section 5.1 – Conditions à l'inscription de substances à l'Annexe 2 et critères pour l'établissement de listes de substances.

Les États-Unis sont d'accord avec la recommandation du groupe de travail voulant que ces substances soient admissibles à l'inclusion à l'Annexe 2 conformément aux critères établis. Les États-Unis appuient le placement et les conditions d'emploi comme le Comité en a convenu à sa trente-neuvième session.